



Pôle Encadrement

NSE



NÉGOCIATIONS SPÉCIFIQUES ENCADREMENT

Suite à la dénonciation unilatérale de l'accord RDCE qui cadrait la politique de rémunération et d'avancement de l'encadrement depuis 2014 au sein de la RATP, un deuxième exercice de l'accord Politique de Rémunération de l'Encadrement (PRE) est décliné cette année.

L'UNSA Groupe RATP s'attache à toujours **préserver les intérêts des encadrants** et à **valoriser leur implication**, notamment vis-à-vis de tous les projets de transformation que connaît notre entreprise. Cela est d'autant plus vrai face aux enjeux qu'ont été la coupe du monde de Rugby de 2023 et que seront les Jeux olympiques et paralympiques de 2024.

La direction générale doit **reconnaître les compétences et l'engagement de chacun** de ses encadrant à leur juste valeur.

L'UNSA Groupe RATP ne perdra jamais de vue l'**objectif de se rapprocher d'un système juste et équilibré** et non d'un système ultra libéral. C'est pourquoi, l'UNSA Groupe RATP garde un **haut niveau d'exigence et de reconnaissance vis-à-vis des encadrants**.

Après une vive contestation de la part de l'UNSA Groupe RATP l'année dernière, la direction respecte cette année l'accord PRE et procède à ces Négociations Spécifiques Encadrement en amont des Négociations Annuelles Obligatoires afin de ne pas les associer ou pire, de les perturber !

Aussi, **l'UNSA Groupe RATP s'est attachée à défendre l'implication de TOUS les encadrants.**

L'UNSA Groupe RATP, fidèle à ses valeurs, défend un **traitement équitable entre les différentes catégories de l'encadrement**, sans accentuer les différences entre Maîtrises et Cadres.

Nos revendications sont en adéquation avec l'accord PRE, à savoir, en premier lieu, un **différentiel de 0,3% entre les catégories sur le montant généré** ou encore un **niveau d'attributaires encore plus important**.

L'UNSA Groupe RATP revendique un **geste fort** de la part de la direction de l'entreprise parce que son encadrement a besoin de gestes forts ! Il en fait lui-même au quotidien par son investissement sans faille dans un contexte de profondes mutations.

Outre une **distribution intégrale de l'enveloppe « Primes de résultats »**, l'UNSA Groupe RATP reste exigeante en terme de revendications en faveur de TOUS les encadrants :

- ▶ **Augmentation individuelle de 3,5% pour les Agents de maîtrise et de 3,8% pour les Cadres.**
- ▶ **Un avancement de minimum 2% et des paliers de passage à 0,5%.**
- ▶ **Un minimum de 80% d'attributaires d'avancement.**
- ▶ **Une revalorisation de 20% des enveloppes dédiées aux primes de résultats, soit 2076 euros de montant généré pour les Cadres et 774 euros pour les AM, et un niveau d'enveloppes minimum garanti.**



J'adhère à l'UNSA



L'UNSA Groupe RATP rappelle à la direction générale que nous nous sommes engagés dans ce nouvel accord PRE avec un seul objectif : préserver et améliorer les intérêts et la reconnaissance de chaque encadrant !

Et l'UNSA Groupe RATP met en garde la direction générale que nous n'hésiterons pas à revenir sur cette signature dès lors que notre objectif ne sera plus atteint !

**Ne manquez rien de l'actu sociale de Votre Entreprise
Téléchargez l'appli du Pôle Encadrement**

